Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carreleur

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-CARR-U60** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3, réparti en deux parties de coefficient 1,5 chacune**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Français : travail, conditions de travail et épanouissement (3 questions) **Page 3**

2. Géographie : contrastes d’accès aux services et mobilités dans un territoire (5 questions) **Page 5**

3. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/Expression et connaissance du monde/2026/BP Carreleur - Expression et connaissance du monde - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Français : travail, conditions de travail et épanouissement

Les documents DT 1 et DT 2 présentent des points de vue sur le travail, depuis la dénonciation par Victor Hugo du travail des enfants jusqu'aux possibilités d'utilité, de contrainte et d'accomplissement. Les questions évaluuent la compréhension, la confrontation des documents et la rédaction d'un texte argumenté sur le travail et l'épanouissement.

Français

Question 1.1. Dans le document DT 1, relevez deux expressions qui montrent les conditions de travail des enfants et expliquez ce qu'elles suggèrent.

« Ils s'en vont travailler quinze heures sous des meules » souligne la durée excessive et la pénibilité du travail. L'expression « dans la même prison le même mouvement » assimile l'atelier à un lieu d'enfermement et insiste sur la répétition des gestes. Ces deux passages montrent que les enfants sont épuisés, privés de liberté et soumis à des conditions inhumaines. Le poème dénonce ainsi leur exploitation, d'autant qu'ils sont très jeunes et qu'ils ne peuvent ni s'arrêter ni jouer.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les enfants subissent des journées excessives et des gestes répétitifs, dans des conditions pénibles qui les privent de liberté.

Question 1.2. Complétez le tableau du document réponse DR 1 en confrontant le point de vue exprimé dans DT 1 et celui exprimé dans DT 2. Appuyez chaque réponse sur un élément précis des documents.

Document	Point de vue sur le travail	Élément précis du document
DT 1	Le travail des enfants est dénoncé comme une exploitation inhumaine.	Ils travaillent « quinze heures sous des meules ».
DT 2	Le travail peut être utile et épanouissant, mais aussi contraignant selon ses conditions.	Il permet de « développer des savoir-faire », mais les tâches répétitives peuvent être vécues comme une contrainte.

DT 1 condamne un travail subi et destructeur. DT 2 en présente les bénéfices possibles, tout en soulignant leur dépendance aux conditions de travail.

DR 1 complété : confrontation des documents

Document	Point de vue sur le travail	Élément précis du document
DT 1	Travail des enfants inhumain et subi	« Quinze heures sous des meules »
DT 2	Utile, mais parfois contraignant	Savoir-faire développés; tâches répétitives vécues comme une contrainte

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

DT 1 dénonce l'exploitation des enfants. DT 2 présente un travail potentiellement utile et épanouissant, mais dépendant des conditions d'exercice.

Question 1.3. Selon vous, le travail contribue-t-il nécessairement à l'épanouissement de la personne ? Répondez dans un texte organisé d'environ 25 à 35 lignes, en développant un point de vue argumenté et en vous appuyant sur les documents, votre expérience, vos lectures ou votre culture personnelle.

Le travail ne contribue pas nécessairement à l'épanouissement : tout dépend des conditions dans lesquelles il est exercé. Il peut toutefois donner du sens à la vie et permettre de développer ses capacités.

Comme le rappelle le DT 2, il aide à subvenir à ses besoins, à acquérir des savoir-faire et à participer à un projet collectif. Lorsque l'on dispose d'une certaine autonomie et que ses efforts sont reconnus, on peut éprouver de la fierté. Dans le bâtiment, par exemple, constater qu'un ouvrage terminé répond aux besoins des habitants peut être gratifiant.

À l'inverse, dans le DT 1, les enfants travaillent quinze heures, répètent les mêmes gestes et sont privés de jeu. Cette situation nuit à leur santé et à leur dignité. Le travail favorise donc l'épanouissement lorsqu'il respecte les personnes et leur permet d'agir, plutôt que de les épuiser.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le travail peut favoriser l'épanouissement par l'utilité, l'autonomie et les savoir-faire, mais seulement si ses conditions respectent la santé et la dignité des personnes.

2. Géographie : contrastes d’accès aux services et mobilités dans un territoire

Le document DT 3 compare le centre urbain, l’espace périurbain et l’espace rural du territoire fictif de Val-des-Rives. Ses indicateurs portent sur l’âge des habitants, l’accès aux soins, les temps de trajet, l’équipement automobile et l’offre de transports collectifs.

Géographie

Question 2.1. Présentez le territoire étudié dans DT 3 en indiquant les trois espaces comparés et un indicateur qui permet de les distinguer.

Val-des-Rives est un territoire fictif dont les données concernent une même année. DT 3 compare le centre urbain, l’espace périurbain et l’espace rural. La part des habitants âgés de 65 ans ou plus distingue ces espaces : elle atteint 19 % dans le centre urbain, 17 % dans le périurbain et 24 % dans le rural. L’espace rural est donc celui où cette part est la plus élevée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Val-des-Rives comprend un centre urbain, un espace périurbain et un espace rural ; les 65 ans ou plus représentent respectivement 19 %, 17 % et 24 % des habitants.

Question 2.2. Comparez l’accès aux services de santé dans le centre urbain et dans l’espace rural. Appuyez votre réponse sur deux données chiffrées de DT 3.

Indicateur de santé	Centre urbain	Espace rural
Distance moyenne au médecin généraliste le plus proche	1,2 km	14 km
Durée du trajet en transport collectif vers le centre de soins	12 min	55 min

Les deux indicateurs montrent un accès aux soins plus facile en centre urbain. En zone rurale, le médecin est beaucoup plus éloigné et le trajet en transport collectif vers le centre de soins dure nettement plus longtemps. Les distances et les durées indiquées sont celles d’un trajet simple.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le médecin est à 1,2 km en centre urbain contre 14 km en zone rurale ; le trajet collectif vers le centre de soins prend 12 min contre 55 min.

Question 2.3. Montrez, à l’aide de deux indicateurs du document, que les conditions de mobilité ne sont pas les mêmes dans les trois espaces.

Deux indicateurs mettent en évidence des conditions de mobilité différentes dans les trois espaces :

- Les départs de transports collectifs par jour ouvré sont au nombre de 36 dans le centre urbain, 12 dans le périurbain et 3 dans le rural.

- La part des ménages possédant au moins une voiture est respectivement de 48 %, 82 % et 91 %.

L'offre de transports collectifs est donc moins importante hors du centre, tandis que la voiture est plus répandue dans les espaces périurbain et rural.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Départs collectifs : 36, 12 et 3 par jour ouvré ; ménages avec voiture : 48 %, 82 % et 91 %, du centre urbain au rural.

Question 2.4. **Expliquez une conséquence possible des différences d'accès aux services et aux transports pour les habitants des espaces périurbain et rural.**

Dans le périurbain, un trajet collectif vers le centre de soins dure en moyenne 28 minutes et il y a 12 départs par jour ouvré. En zone rurale, le médecin est à 14 km en moyenne, le trajet collectif dure 55 minutes et seuls 3 départs sont proposés par jour ouvré. Ces contraintes peuvent rendre les déplacements plus dépendants de la voiture. Les personnes sans véhicule, notamment les personnes âgées, risquent de renoncer ou de retarder certains soins.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La faiblesse des transports et l'éloignement des services peuvent accroître la dépendance à la voiture et retarder l'accès aux soins, surtout pour les habitants sans véhicule.

Question 2.5. **Proposez une mesure qui pourrait améliorer l'accès aux services pour les habitants de l'espace rural. Justifiez votre proposition en la reliant à une donnée de DT 3.**

La collectivité pourrait créer un transport à la demande reliant les villages aux services de santé et aux autres équipements. Ce dispositif, réservé par téléphone ou en ligne, aiderait notamment les personnes sans voiture à se déplacer. Il répondrait au faible niveau d'offre relevé dans le document : l'espace rural ne compte que 3 départs de transports collectifs par jour ouvré, alors que le médecin généraliste le plus proche se trouve à 14 km en moyenne.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mettre en place un transport à la demande vers les services : en zone rurale, il n'y a que 3 départs collectifs par jour et le médecin est à 14 km en moyenne.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve U60 du BP Carreleur mosaïste, session 2026, porte le code 26-BP-CARR-U60 et dure 3 heures, sans calculatrice. Le coefficient total est 3, réparti entre le français et la géographie, chacun affecté du coefficient 1,5. À partir de textes sur le travail et de données sur Val-des-Rives, elle évalue l'analyse, la comparaison, l'argumentation et l'étude des inégalités territoriales.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La confrontation de documents repère les points de vue et les justifie par des éléments précis.
- Un texte argumenté développe une position avec des arguments et des exemples organisés en paragraphes.
- La comparaison géographique s'appuie sur des indicateurs et des valeurs associées aux espaces étudiés.
- L'accès aux services dépend notamment de la distance, du temps de trajet et de l'offre de transports.

Points de vigilance & attentes du jury

- Numérotez les réponses et justifiez-les par les documents lorsque la consigne le demande.
- Complétez le document réponse DR 1 pour la question 1.2 et rendez-le avec la copie.
- Pour la rédaction, respectez les 25 à 35 lignes demandées et organisez vos arguments en paragraphes.
- En géographie, citez les données exactes avec leurs unités et comparez les espaces concernés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la réponse de confrontation des documents ?

Pour chaque document, indiquez son point de vue sur le travail, puis relevez un élément précis qui le justifie. Inscrivez ces informations dans la ligne correspondante du tableau DR 1 et rendez le document avec votre copie.

Q : Quels indicateurs permettent de comparer les mobilités des trois espaces ?

Vous pouvez comparer les départs quotidiens de transports collectifs ou la part des ménages disposant d'une voiture. Reprenez les valeurs des trois espaces et expliquez ce qu'elles révèlent sur les possibilités de déplacement.

Q : Combien de temps dure chaque partie de l'épreuve ?

L'épreuve dure trois heures et comporte deux parties distinctes de 1 h 30 chacune : le français et l'histoire-géographie. Chaque partie est notée sur 10 points et affectée du coefficient 1,5.

Q : Comment étayer les réponses de géographie pour répondre aux attentes du sujet ?

Lorsque la consigne le demande, appuyez-vous sur les données du DT 3. Citez les valeurs et leurs unités, comparez les espaces concernés, puis reliez les constats à la conséquence ou à la mesure proposée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/Expression et connaissance du monde/2026/BP Carreleur - Expression et connaissance du monde - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.